



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Orientations budgétaires 2023 du Conseil départemental : des capacités financières mobilisées pour la transition écologique et les solidarités territoriales et sociales

Amiens, le lundi 14 novembre 2022

Le Département de la Somme a débattu de ses orientations budgétaires 2023 (DOB) lors de la session de ce jour. Les contours du budget de l'année à venir ont été tracés. Ils seront affinés dans les prochaines semaines en vue de la session du vote du Budget primitif (BP) qui se déroulera les 9, 10 et 11 janvier 2023. L'exécutif départemental présidé par Stéphane Haussoulier a fixé les objectifs et les perspectives du prochain budget de la collectivité en adéquation avec les enjeux actuels, notamment au regard des conséquences de la crise économique. Favoriser la transition écologique, renforcer la cohésion sociale et territoriale, investir pour préparer l'avenir des Samariens sont les priorités réaffirmées par le Département lors de ce DOB.

Les grands équilibres budgétaires 2023

- ▶ L'année 2023 sera marquée des crédits d'investissement à hauteur de 120 M€, en hausse de 13,4 M€ par rapport au BP 2022.
- ▶ Les recettes de fonctionnement sont estimées à environ 667 M€. Elles sont à comparer aux 656,9 M€ inscrits au BP 2022 soit une hausse de 9,8 M€ (+ 1,5%).
- ▶ Les dépenses de fonctionnement, hors frais financiers, sont estimées pour 2023 à 624 M€. Elles sont en hausse de 25,3 M€ (+ 4,3%).
- ▶ Les recettes d'investissement sont estimées à 102,7 M€ (76 M€ au BP 2022), y compris l'emprunt estimé à 79 M€.

Dans la continuité des années précédentes, le Département réaffirme les objectifs budgétaires suivants :

- ▶ La priorité réaffirmée à l'investissement ;
- ▶ La maîtrise des deux ratios fondamentaux que sont le niveau de l'épargne brute et la capacité de désendettement ;
- ▶ Le financement des investissements équilibrés entre endettement et autofinancement ;
- ▶ La non-surestimation des recettes ;
- ▶ Pas de reprise anticipée du résultat qui sera constatée au Compte Administratif 2022.

Les orientations politiques

La transition écologique, priorité absolue

L'année 2023 va s'ouvrir dans par un contexte international, économique et climatique inédit avec des conséquences majeures pour le département de la Somme, invité comme toute entité à accélérer les mesures contribuant à la transition écologique.

Acteur du développement du territoire, le Département de la Somme est engagé de longue date dans des actions tournées vers **le développement durable et la protection de l'environnement**. Dans la conduite du changement à venir, le Conseil départemental de la Somme prendra une nouvelle fois prendre sa part, en agissant sur deux leviers :

- ▶ **les économies d'énergie**, dont les coûts devraient encore croître à l'horizon 2023 ;
- ▶ **la rénovation énergétique et thermique du patrimoine bâti** départemental, notamment les collèges qui en constituent une part importante. Le Plan d'Investissement Pluriannuel de 80 millions d'euros durant le mandat devrait permettre d'atteindre cette ambition, complété par une étude inhérente au verdissement des collèges.

Cette volonté d'accompagner la rénovation et l'amélioration thermique des bâtiments se manifestera également au travers d'actions menées en complémentarité avec l'Agence Nationale pour l'Habitat (ANAH) pour le parc privé de logements dans la Somme. Une extension des aides selon les niveaux de revenus sera également menée. Le Département pourra également être en soutien de ces partenaires : une aide à la réhabilitation thermique des logements des communes sera étudiée prochainement.

La question énergétique sera investie par le Département, la Somme constituant l'une des principales sources d'énergies renouvelables au niveau national. La production solaire photovoltaïque sur les sites et espaces propriétés de la collectivité, de même que la production d'énergie hydraulique sur le canal de la Somme, seront développées.

Pour **réduire l'empreinte carbone** liée aux déplacements, le Département continue ses réflexions pour développer les mobilités douces et des modes de transports alternatifs, notamment autour de son schéma cycliste départemental et celui relatif aux aires de covoiturage. L'aide à l'installation de kits bioéthanol a été prolongée et des réflexions sont menées autour de l'implantation de bornes de recharge dédiées aux véhicules électriques.

Le Conseil départemental continuera de participer pleinement à la **préservation de la biodiversité et à l'accompagnement de productions et de consommations plus responsables**.

La gestion raisonnée des espaces dans les domaines fluvial et routier, afin de préserver les zones naturelles environnantes et de réduire l'impact environnemental dans les corridors écologiques traversés par la Somme et les routes sera accentuée. De même, les actions en faveur des circuits courts et du Bio, à destination de la restauration collective des collèges, établissements médico-sociaux et restaurants seront poursuivies.

Le développement durable du territoire se fera à tous les niveaux, en s'appuyant sur la notion d'innovation, pour faire de chaque « défi » ou « contrainte » une nouvelle opportunité, à l'image de « *Vallée de Somme, une Vallée Idéale* », initiée depuis 2019 à la suite du Grand Projet Vallée de Somme.

Le Département, acteur majeur des solidarités sociales

La gestion responsable et vertueuse de la collectivité au cours de ces sept dernières années lui permet de jouer tout son rôle en matière de solidarités sociales, pour **accompagner les plus fragiles des Samariens**.

En matière de solidarités sociales, 1^{er} budget de la collectivité :

- ▶ **Dans le secteur de l'enfance**, marqué par une forte augmentation du nombre de jeunes confiés à l'aide sociale (près de 300 enfants supplémentaires en 2 ans, le développement de solutions alternatives de prise en charge, plus inclusives et individualisées, restera une priorité ; comme la prévention et l'action en milieu ouvert, pour redonner au placement la place subsidiaire qu'il doit

occuper. Ainsi, de 75 M€ en 2020, la perspective pour du budget pour 2023 est de plus de 90 M€ d'euros.

► **En matière d'insertion**, la réhabilitation de la « valeur travail » et l'accompagnement vers l'emploi restent une priorité avec la poursuite des actions portées notamment Pôle emploi, dans le cadre du Service public de l'insertion et de l'emploi. Une démarche de formation et de rapprochement avec le monde de l'entreprise permettra d'accompagner les filières professionnelles touchées par un manque d'effectifs et d'attractivité, tels que les métiers du soin, de l'industrie, du bâtiment ou de l'hôtellerie-restauration.

La candidature du Conseil départemental auprès du Gouvernement pour expérimenter la conditionnalité du RSA et devenir un territoire préfigurateur de « France Travail » s'inscrit dans cette même ambition.

► **Dans le domaine de l'autonomie**, le Département de la Somme poursuivra le déploiement d'actions volontaristes pour améliorer les conditions de vie et d'accompagnement des personnes âgées ou en situation de handicap, en leur permettant de choisir leur lieu de vie.

► **En ce qui concerne le handicap**, priorité du mandat en cours, la logique d'expérimentation en cours en lien avec le Gouvernement permet d'envisager de nouvelles solutions innovantes à l'échelle de la Somme. La collectivité est d'ores et déjà engagée dans une démarche spécifique pour faciliter l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap et des jeunes confiés à l'aide sociale à l'enfance. Pour ces publics confrontés à des difficultés d'insertion sur le marché du travail, des filières de formation adaptée seront mises en place.

► **L'attractivité des métiers de l'humain** est également au cœur des préoccupations du Département, qui devra faire face à l'impact financier des mesures en même temps qu'à l'augmentation de la Prestation de compensation du handicap (PCH) ou de l'augmentation du coût du transport scolaire des élèves en situation de handicap. Des assises de l'accompagnement sont organisées en novembre 2022, suivies d'un programme d'actions mis en œuvre en 2023.

La Somme, territoire d'épanouissement pour tous ses habitants

En se portant garant des solidarités territoriales et sociales, le Conseil départemental de la Somme veut ainsi offrir un territoire d'épanouissement pour ses habitants, dans toutes les étapes de leur vie, en proposant des aides et des animations destinés à tous les publics.

► **Pour la réussite scolaire et le bien-être des jeunes Samariens**, le Département continuera d'intervenir de manière soutenue pour offrir aux collégiens des conditions de travail optimales. Le Plan pluriannuel d'investissement de 80 M€ permettra de mener des opérations de réhabilitation et de restructuration dans les collèges de Oisemont, de Moreuil, de Flixecourt et de Rosa Parks dans le quartier amiénois d'Étouvie, en lien avec l'ANRU. Par ailleurs, des opérations ciblées seront menées pour l'équipement des collèges en casiers, défibrillateurs, chaises d'évacuation et mobiliser modulable.

► **En matière de politiques culturelles et sportives**, le Département continuera de porter des initiatives fédératrices pour le territoire et ses habitants, en favorisant l'accès à la culture, au sport, au patrimoine et aux événements pour tous.

En s'appuyant sur le succès d'initiatives telles que le « Printemps du Département » ou l'expérimentation d'une déambulation théâtrale l'été dernier, de nouveaux appels à projets seront proposés, concernant un festival de musiques actuelles en ruralité ou encore le projet d'un parcours « Un pont, une œuvre » le long du fleuve Somme.

Le Département souhaite également capitaliser sur la dynamique des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 pour inciter tous les Samariens à pratiquer ou découvrir le sport. Le soutien

au sport de haut niveau continuera d'être réinvesti et les actions favorisant le sport santé, l'insertion par le sport et le sport pour tous continueront d'être intensifiées.

► **L'action de l'administration départementale** pour toujours améliorer la réponse aux besoins de ses usagers continuera d'être modernisée, par la simplification des procédures, l'attention portée à la facilité de lecture et de compréhension des documents.

Pour Stéphane Haussoulier, Président du Conseil départemental de la Somme, **« les élus départementaux continueront en 2023 de travailler ensemble pour mobiliser tous les acteurs, dans tous les domaines et auprès de tous les publics, pour poursuivre le développement du territoire que nous souhaitons toujours plus attractif, plus agréable, plus innovant, plus moderne, porteur de nouvelles perspectives pour ses habitants. La transition écologique et la résilience de notre territoire sera une priorité absolue de notre action, aujourd'hui et pour les années à venir. Cette ambition ne pourra se faire sans un accompagnement renforcé du Département. C'est en tout cas ma volonté, avec je le souhaite le concours de l'ensemble de l'Assemblée départementale. »**

Le programme d'investissement du Conseil départemental

La majorité départementale porte un objectif ambitieux d'inscription et de réalisation d'un programme d'investissement d'un montant de 100 M€ par an sur le mandat. En 2023, l'inscription de crédits de paiement d'investissement sera portée à hauteur de 120 M€.

Ces dépenses d'investissement sont à comparer à 106,5 M€ inscrits au BP 2022, soit une hausse d'environ 13,4 M€ ou + 12,6%. Elles sont également en hausse par rapport au Budget Primitif + Budget Supplémentaire pour l'année 2022 soit + 2,2 M€.

Ce niveau d'investissement est possible grâce à la stratégie de désendettement engagée par la majorité départementale et la mobilisation des résultats cumulés.

Les investissements prévus devraient notamment permettre de :

- Poursuivre la mise en œuvre du plan de mise à jour de l'architecture informatique permettant d'améliorer la sécurité des systèmes d'information ;
- Participer au financement des projets d'investissement des EHPAD dont Poix de Picardie, Saint Riquier, Cagny ;
- Poursuivre de l'aide à l'installation de kit bioéthanol pour les particuliers ;
- Poursuivre la politique d'aide aux communes en matière d'équipements sportifs, vidéoprotection ou équipement en LED ;
- Financer la politique territoriale ;
- Participer au financement du musée Boucher de Perthes à Abbeville ;
- Poursuivre l'effort en termes d'entretien des routes départementales ;
- Matérialiser la mise en œuvre du schéma cyclable ;
- Participer au programme d'équipement du SDIS et celui de la réhabilitation des casernes ;
- Lancer de nouvelles opérations « casiers » dans les collèges ;
- Amplifier l'effort sur les équipements de restauration pour accompagner notamment le développement des circuits courts ;
- Augmenter le niveau des équipements en matériel informatique ;
- Inscrire les premiers crédits de paiement pour les opérations de réhabilitation / reconstruction des collèges de Oisemont et Rosa Parks ;
- Matérialiser de nouvelles actions dans la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 ;
- Créer une aide à l'acquisition de matériel spécifique pour les particuliers en situation de handicap ;
- Lancer de nouvelles opérations d'aménagement foncier ;
- Poursuivre les opérations d'aménagement et les projets culturels dans le cadre de « Vallée de Somme, une Vallée Idéale » ;
- Poursuivre la modernisation des sites dont le Département est propriétaire.

CONTACT PRESSE

Eloïse DEVRED

03 22 71 81 33 - 06 11 46 81 18 - edevred@somme.fr

www.somme.fr/presse

